

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 4 (1875)

Heft: 1

Artikel: Journal d'un instituteur [suite]

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1039795>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.09.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Remarque. — Il faudrait ajouter à cette somme les frais pour le timbre des bordereaux, qui se calculent à raison de 0 fr. 50 c. lorsque le titre est inférieur à 10,000 fr., et de 1 fr. 50 lorsque le titre est de 10,000 fr. et au-dessus.

2. Quelle est la valeur nominale d'un titre de rente 3 pour 100, payé, courtage et timbre compris, 76304 fr. 76 c., au cours de 64 fr. 95 ?

Solution :

Sans le timbre, le titre coûte 76,304 fr. 76 — 1 fr. 50 = 76,303 fr. 26 c. Il faut retrancher le courtage. 76,303 fr. 26 c. égalent les $\frac{801}{800}$ du capital payé; $\frac{1}{800}$ du capital = $\frac{76,303,26}{801}$ fr.; et les $\frac{800}{800}$ ou le capital = $\frac{76,303,26 \times 800}{801} = 76,208$ fr.

Pour 64 fr. 95 c. payés, le titre porte une valeur nominale de 100 fr.; pour 1 fr. la valeur nominale est de $\frac{100}{64,95}$ et pour 76,208 fr.; de $\frac{76,208 \times 100}{64,95} = 117,333$ fr. 33 c. C'est la somme que recevrait le porteur en cas de remboursement du titre.

JOURNAL D'UN INSTITUTEUR.

Vendredi 5 novembre. — Heureux d'être à la fin de cette journée, heureux surtout du travail fait! Jusqu'à deux heures, et pendant que des ouvrières lavaient la salle d'école, j'ai mis un peu d'ordre à quelques ornements dans ma chambrette, en attendant qu'elle puisse être lavée aussi. Cette pièce a maintenant un aspect moins désagréable; elle est du reste bien située; l'une des fenêtres, tournée à l'est, me permet de voir tous les matins « l'aurore aux doigts de rose ouvrir les portes de l'Orient » et de jouir d'un assez beau coup d'œil sur la campagne.

Depuis deux heures mon temps a été employé à tout bien disposer dans la salle de classe. Le bureau me semblait mal placé et les bancs tournés au rebours de ce qui doit avoir lieu pour empêcher les rayons du soleil d'arriver directement aux yeux des enfants. La distribution actuelle remédie à ces inconvénients. Les cartes de géographie, ainsi que les modèles d'écriture étaient chargés de poussière, de pâtes d'encre et de

ce pointillé peu ragoûtant qui atteste partout le passage des mouches. Une bonne lessive à l'éponge a rendu à ces objets un peu de propreté et de brillant. Le mur voisin du fourneau a passé en peu de temps du vilain noir jaunâtre à un blanc convenable, sous l'influence d'un lait de chaux additionné de gomme arabique. Aux parois dénudées j'ai suspendu mes cartes particulières et mes dessins, collés depuis longtemps sur carton et recouverts d'un vernis, ce qui permet de les laver. Enfin, pour couronner le tout, le bon curé de l'endroit, à qui j'ai eu l'audace d'en faire la demande, m'a donné d'un cœur joyeux un beau crucifix et deux images qui ornent le lieu le plus apparent de la salle, au dessus du bureau. Quand je parlerai depuis ma place, je n'aurai qu'à lever la main pour faire comprendre aux enfants au nom de qui je conseille et commande. Comment inspirer à la jeunesse l'amour de l'obéissance et du travail dans une école où le crucifix n'est pas ?

Ainsi décorée et propre, mon école a un aspect plus gai. Les enfants en ressentiront dès demain une bonne impression, j'espère. Le gai s'harmonise naturellement avec leur âme et ils devront se trouver à l'aise dans un lieu plein d'ordre et de bon air, après avoir passé de longues heures pour la plupart dans des chambres sales, tristes, malsaines. Cette pensée de la surprise agréable que mes élèves vont éprouver et du bien qui pourra en résulter, me guérit de toute ma fatigue et ne me laisse aucun regret au sujet de mes dépenses, pourtant assez grandes, puisque tout a été payé de ma pauvre bourse pour ces changements. Je n'ai pas voulu que mes premières paroles fussent une demande d'argent auprès de l'autorité. Si ces messieurs ont quelque peu de bonnes dispositions, ils me rembourseront mes frais; dans le cas contraire Dieu s'en chargera.

Lisons quelques pages de Fénelon pour terminer la journée.

Samedi 6. — Que me voici fatigué! Mon gosier est sec ma tête brûlante, une toux âpre sort de ma poitrine en soulèvements douloureux; et rien ici pour me soulager, si ce n'est une pension d'auberge (provisoire sans doute) où l'on vous considère comme une marchandise et vous soigne pour de l'argent. Que me signifient des douceurs où le cœur n'entre pas en premier! Oh! ma mère, oh! ma sœur, que vos soins me seraient nécessaires !..... Me voici replongé dans mes tristesses et mon découragement. Je suis bien faible et mérite peu l'opinion avantageuse qu'on a de mon caractère. Quand la mauvaise humeur me prend, je critique tout, je me plains des hommes et des choses; rien n'est beau, ni juste, ni bon. Quel fonds d'égoïsme y a-t-il donc en moi? Heureusement, le nom de ma pauvre sœur perdue revient sur mes lèvres dans ces moments, puis la pensée du ciel d'où elle me sourit et me console.

Dimanche 7. — Un beau rayon de soleil et le refrain d'un merle entraient ce matin en même temps dans ma chambre, à mon réveil : lumière et harmonie qui font sur l'âme pieuse l'effet du *Sursum corda* par lequel l'Eglise nous invite à contempler le ciel et à adorer Jésus.

Bon ! une lettre de l'ami P., la première qui me soit venue ici, et la première que je reçois de lui depuis deux ans. Le bon vieux camarade d'enfance pense encore à moi : le cœur n'oublie jamais, et le mien est maintenant tout ému, tout joyeux, tout amitié pour ce lointain visiteur que Dieu envoie adoucir mon isolement et distraire mes tristes pensées..... P. est heureux avec sa jeune petite famille, ses bons élèves, toute une population honnête et éclairée. Il me dépeint son bonheur avec une grâce charmante qui arrache à l'âme un *Alleluia* de reconnaissance. Je lui écrirai demain. Ma réponse sera facile : on n'éprouve aucun embarras quand il n'y a qu'à féliciter. Lorsqu'il s'agit d'apporter des consolations, c'est différent ; on se trouve tout gauche et tout ignorant en présence d'une grande douleur, et si on ne sait ou ne veut pas alors montrer le crucifix et le ciel, on envenime les plaies au lieu de les adoucir. C'est ce qui est arrivé ce matin à un gros bourgeois, chez ma voisine M. L. Voulant la consoler de la mort presque subite d'une petite ange de deux ans, le rustre lui parlait de la cherté des vivres et des frais qu'entraîne l'éducation et l'établissement d'une fille. Comme si une mère comptait ces choses, elle qui regrette de n'avoir plus à veiller, à souffrir pour soigner son enfant ! Je n'oublierai jamais ce regard plein de douleur.....

Lundi. — Brusquement interrompu hier par l'arrivée du syndic de la commune, qui venait constater à l'école les changements dont on parlait dans le village et se plaindre de n'avoir pas été consulté à cet effet. Avec toute l'indignation d'une autorité méconnue, il m'a prouvé et démontré, à me crever les yeux, qu'on n'a pas le droit de promener le torchon sur les parois de la maison communale et de donner un passeport à la poussière et aux araignées, sans un ordre muni de son sceau et paraphé de sa main. Pendant ce discours, un moineau ayant perdu sur la tablette de la fenêtre une plume et... quelque chose, je me demandais inquiet si je pourrais sans nouvelle profanation porter ma brosse sur ce *bien communal*... L'oiseau fut mon bon ange et m'empêcha de donner suite à la belle envie que j'avais d'abord de me fâcher. Je me contentai de déclarer que l'ordre, la propreté me paraissaient utiles ; puis, sans transition aucune, j'attirai l'attention du magistrat sur les art. 20, 22, 27, 36, 72 et autres de la loi scolaire. « Quand me conduira-t-on du bois pour le chauffage de l'école, M. le syndic ? Où trouverai-je le matériel de classe qui fait ici totalement défaut ? Quand me fournirez-vous la liste des élèves tenus à la fréquentation ? Aurai-je l'honneur de faire bientôt

connaissance avec la commission scolaire de l'endroit et de recevoir sa visite ? « Est-ce que ?... où ?... quand ?... les questions se multipliaient au grand embarras de M. le président. Le nom du Directeur de l'Instruction publique, glissé comme sans en avoir l'air dans mes observations, acheva de le troubler. On n'a pas peur du préfet, paraît-il : ce magistrat est éloigné et s'occupe peu des écoles ; mais l'esprit actif, l'œil vigilant, la main ferme, quelquefois même heureusement un peu dure, qu'on entrevoit à la chancellerie de F., on tient peu à s'y froter... Bref, le grondeur m'a quitté tout penaud et sans plus penser à mes empiètements. — Tu es peureux, mon bon ! ça peut conduire à la sagesse. Ne désespérons pas.



BIBLIOGRAPHIE.

GÉOGRAPHIE MODERNE. *suivie d'un précis de la géographie de la terre sainte*, par A Magin, ancien recteur de l'Académie de Poitiers. Nouvelle édition, refondue et complétée par Périgot. 1 vol. in-18 jésus, 298 pages. Delagrave, Paris.

Le *Bulletin* a déjà rendu compte de plusieurs ouvrages de géographie, publiés par M. Delagrave, entre autres du cours complet de M. Levasseur. Le manuel que nous annonçons aujourd'hui a été composé sur un autre plan. Tandis que M. Levasseur a réparti et divisé son enseignement en plusieurs cours successifs, M. Magin n'en a fait qu'un livre comprenant toutes les parties de la géographie moderne.

L'ancienne édition de l'ouvrage de M. Magin exigeait une refonte pour être au niveau de la science. L'auteur étant mort, ce travail a été confié à M. Périgot, professeur au lycée St-Louis.

Ce qui caractérise cet excellent manuel, qui vient de sortir de presses, c'est d'abord le grand nombre de vignettes dont le texte est enrichi. Toutes les principales villes y sont représentées par leur plan. Pour l'Italie seulement, nous y remarquons le plan de Rome, de Turin, de Milan, de Naples, avec une carte générale de ce royaume. A ces nombreux plans et cartes, il faut ajouter plusieurs vignettes qui facilitent considérablement l'intelligence des notions préliminaires. Toutes ces gravures sont exécutées avec beaucoup de netteté. Elles ne sont pas surchargées de noms propres. On s'est attaché surtout à y mettre bien en relief les cours d'eau, les chaînes de montagnes, etc., c'est-à-dire les éléments de la géographie physique. Ces cartes ne sauraient dispenser l'élève d'avoir recours à son atlas qui renfermera plus de détails et dont